

## Braccio, Nadia

---

**De:** isabelledal@videotron.ca  
**Envoyé:** 13 mars 2014 10:13  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R 3854-2013 (phase 2)

Mme Pelletier,  
Mme Ginet,

J'ai observé le manque de transparence et de crédibilité d'Hydro-Québec en s'affiliant avec des scientifiques corporatif tel le DR. Michel Plante qui travaille depuis longtemps avec d'autres compagnies de Télécommunications et qui, avec Lorne Trottier comme webmestre, tiennent un site de propagande de l'innocuité des ondes électromagnétiques. Il va s'en dire que de tels conflits d'intérêts annulent la crédibilité d'Hydro-Québec quand elle affirme avoir engagé des scientifiques pour prouver, hors de tout doute, que les ondes électromagnétiques sont sans danger pour la santé des gens.

Voici 6 conflits d'intérêts selon Basses-Laurentides Refuse :

- **Lorne Trottier** (propriétaire de Matrox, client de Rogers et donateur à l'Université McGill et à l'École polytechnique de MTL), est l'instigateur d'une lettre signée par 60 professeurs de McGill et de l'École Polytechnique qui nient les effets biologiques des compteurs – aucun signataire n'a publié d'études à cet effet; par contre, plus de 50 scientifiques de renommée internationale ET ayant publié des études sur les effets sanitaires des CEM, dont deux Québécois, ont signé une lettre dénonçant la désinformation flagrante d'une telle lettre et réaffirmant la dangerosité de ces compteurs.
- **Michel Plante**, médecin-conseil d'Hydro-Québec, est aussi conseiller pour Rogers, Videotron et Bell Mobilité;
- Le régisseur Richard Lassonde est un ami de longue date de **Thierry Vandal**, PDG d'Hydro-Québec et diplômé en génie de l'École polytechnique de Montréal (1982) et ancien collègue de **Georges Abiad** (directeur du déploiement de l'infrastructure de mesurage avancée pour Hydro-Québec) à l'époque où ils travaillaient pour Gaz Métro — ce seul régisseur a décidé l'avenir et la santé du Québec sans exiger une seule étude d'impact environnemental ou la santé humaine à Hydro-Québec;
- Lors des audiences à la Régie, le témoignage du témoin expert de l'AQLPA, le docteur David O. Carpenter, une sommité dans les effets non thermiques des RF, a été rejeté par le régisseur. Les 85 études solides qu'il avait apportées à la demande d'HQD ont été rejetées. Seulement le témoignage oral de Michel Plante a été accepté; les effets non thermiques n'ont pas été pris en considération par le régisseur.
- Thomas Gervais, professeur adjoint du département de Génie physique à la Polytechnique (sans aucune expérience sur les effets sanitaires des CEM), a formé en 2012, une brigade électro-urbaine composée d'étudiants au baccalauréat qui avait comme mandat de visiter les électrosensibles, prendre les mesures de leur demeure et leur dire que leurs symptômes étaient psychosomatiques. Ce projet a eu lieu grâce à un don de la Fondation familiale Trottier;
- **La Fondation familiale Trottier** est en train de financer une « étude » sur les hypersensibles, toujours avec les membres de la brigade électro-urbaine. Aucun médecin ne fait partie de l'étude.

Comme dirait mon grand-père « il y a anguille sous roche »!

J'ai observé que Cap Gémini, compagnie engagé par Hydro-Québec, engageait n'importe qui pour changer les compteurs. Après une petite formation, puisque le temps presse à Hydro-Québec, les personnes inexpérimentées jouent dans notre électricité. En Nouvelle-Zélande en 2010, 422 feux de compteurs intelligents ont été signalé par les pompiers. C'est outrant de constater aussi peu de respect du bien privée du peuple d'une société d'État.

J'ai observé que le kiosque d'information qui a eu lieu à la mairie de Montréal n'était en rien pour informer les gens de la population en général, mais bien pour rassurer certaines personnes politiques qui travaillent sur les lieux. J'y ai passé la soirée et il y avait plus de gens contre les compteurs intelligents que de gens du coin venus se renseigner. Et nous n'étions pas beaucoup, ce soir là! Une quinzaine de personnes gros max. Le kiosque avait été annoncé une semaine auparavant dans le petit journal de quartier.

Hydro-Québec refuse de parler devant public et de répondre à nos questions. Il forme des petits kiosques dit informatif, mais beaucoup de question reste en suspend puisque les personnes responsables de répandre l'information ne peuvent expliquer le fonctionnement scientifique en détail. C'est un complet manque de transparence et c'est aussi de la désinformation.

Que dire de la fameuse charte visuelle démontrant la puissance électromagnétique des appareils électriques selon Hydro-Québec. Le compteur intelligent se retrouve placé entre la manette de jeux vidéo et le moniteur-radio pour bébé! La moyenne de 55 micro-ondes par mètre carré s'avère vraie, mais ce n'est que pour 6 minutes d'activité. Qu'en est-il de son fonctionnement sur 1 heure, sur 10 heures, sur 1 semaine, sur 1 an. La donne change et le fameux compteur intelligent se retrouve en premier sur la charte!

Qu'en est-il de la petite vidéo d'Hydro-Québec qui montre la direction des ondes comme étant unidirectionnelles! La réalité est tout autre et Hydro-Québec nous désinforme et nous ment en pleine face.

J'ai observé que des gens souffrent quand ils sont exposés aux ondes électromagnétiques artificielles. Comment se fait-il qu'une société d'État ne considère pas l'état de santé de sa population? L'électro-hypersensibilité est pourtant une maladie reconnue en Europe et au Canada anglais!

J'ai observé une augmentation des tarifs de consommation électrique pour ceux à qui ont a implanté un nouveau compteur électromagnétique sur leur maison ou appartement. Je veux bien croire que l'hiver a été froid, mais j'observe, sans aucun doute, qu'Hydro-Québec agit en société privée et qu'elle ne cherche qu'à faire de l'argent sur le dos des déjà trop surtaxés Québécois. Nous payons pour que certaines industries du Québec et du Canada puissent faire de l'argent. Pourtant au début, la vision d'Hydro-Québec était d'amener une électricité abondante et peu dispendieuse au peuple du Québec.

J'ai observé que les compteurs électromécaniques ont une durée de vie de 25 ans et qu'ils peuvent vieillir comme un bon vin si on en prend soin. Les compteurs électromagnétiques durent 15 ans et après on les change. C'est une autre dépense inutile.

J'ai observé qu'il serait possible d'être piraté, que ma vie privée pourrait être dévoilé et que ma demeure serait sous observation grâce à l'antenne Zygbee. Je suis catégorique quand je dis refuser de faire confiance à Hydro-Québec pour tenir secret quoi que ce soit de ma vie privée.

J'ai observé que les ondes électromagnétiques ont un potentiel d'action à peine reconnu sur le corps humain et qu'elles traversent les murs. Ceci est une intrusion de ma vie privée et c'est aussi un potentiel de danger pour ma vie et celle de ma famille. Ce sont des droits fondamentaux qu'Hydro-Québec fait fi en gardant le silence et en continuant ses actions anti-démocratiques.

J'ai aussi observé 77 municipalités qui refusent les nouveaux compteurs. Malgré des interdits clairs, Hydro-Québec ne tient pas compte de l'avis de la population. Ce qui se veut une faute grave de la part d'une société publique.

J'ai observé que le code 6 est désuet. Les normes datent des années 50 et elles ne sont que pour l'aspect thermique de l'impact sur le corps humain. Hydro-Québec se doit de subventionner et de comparer davantage d'études indépendantes afin d'avoir, d'ici quelques années, une vision claire et profonde des effets de l'onde magnétique sur le corps humain.

J'ai observé qu'Hydro-Québec nous offre le choix d'avoir un compteur non-émetteur pour une somme faramineuse et dissuasive. C'est du vol! À quoi servirait un tel compteur quand il y aura des ondes pulsées partout autour de nous. Les ondes sont multidirectionnelles et traversent la matière. La puissance de ses ondes sera cumulative et peut-être que nous ne cuirons pas, mais nous allons bouillir de l'intérieur!

Il y a autour de nous, des solutions autre, des alternatives un peu moins payantes, mais enrichissantes sur d'autres plans. Je pense à la compagnie Québécoise qui fabrique des compteurs intelligents filés. C'est d'ailleurs dommage qu'Hydro-Québec n'investisse presque jamais dans le Québec quand il est question d'un avenir meilleur pour le peuple.

J'ai observé que la Régie de l'Énergie a choisit des scientifiques corporatifs pour entamer la phase 1 du projet des compteurs intelligents. L'enjeu est majeur : des milliards d'un coté, des millions de l'autre. Est-ce que la Régie de l'Énergie a un parti pris pour Hydro-Québec? Sommes-nous une démocratie?

La disparition des écosystèmes, la souffrance grandissante d'un peuple de plus en plus pauvre, le potentiel perdu d'une évolution sociale remplie d'espoir, d'harmonie, de joie et d'amour sont pour moi des raisons qui me fait exiger le principe de précaution face aux compteurs intelligents et les ondes électromagnétiques.

Merci de m'avoir lu si c'est le cas

Et je vous souhaite une bonne journée

Isabelle Dallaire